

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:

Reubaix-Tourcoing : Trois mois . . .	13.50
> > Six mois . . .	26.00
> > Un an . . .	50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avoir contraire.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus :

A Roubaix, aux bureaux du journal.

A Tourcoing, rue d'Ivry, 25.

A Lille, rue principale de l'Agence Havas, rue de la Gare, et aux bureaux du Memorial, Grande Place, entre les deux débris Saint-Eustache.

A Armentières, rue de la Paix.

A Paris, aux bureaux de l'Agence Havas, place de la Bourse, 4, ou Notre-Dame-des-Victoires, 34.

ROUBAIX, LE 1^{er} MARS 1882

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 28 FEV. 1 MARS

2 000	83 15 nro	83 00 nro
3 000 amortissable	83 40 nro	83 00 nro
Amortissable nouveau	09 00 nro	09 00 nro
4 112 000	113 00 nro	113 00 nro
Emprunts 5 000	115 50 nro	116 10 nro

Dépêche communiquée par la Succursale du Crédit Général Français, 4 rue Nain.

Cours de clôture Comptant 28 FEV. 1 MARS

3 000	00 00	00 00
3 000 amortissable	00 00	00 00
3 000 amortissable nouveau	00 00	00 00
3 100 000	00 00	00 00
4 000	00 00	00 00
10 000	00 00	00 00
Banque de France	550 00	550 00
Poste	125 00	125 00
Credit Général Français	680 00	680 00
C ^o Fon. de France et d'Algérie	500 00	500 00
Mobilier Hispaniol	500 00	500 00
Banque Ottomane	500 00	500 00
Est	60 00	60 00
Midi	750 00	750 00
Lyon	1257 00	125 00
Nord	1686 00	170 00
Orléans	3800 00	210 00
Ouest	1310 00	132 00
C ^o Parisien	1350 00	165 00
C ^o Générale Transatlantique	620 00	160 00
Suez	2370 00	236 00
Omnibus	1200 00	1500 00
Panama	518 00	510 00
Hongrie 6 000	79 05	79 50
Egypte 6 000	99 50	99 50
Italie 5 000	320 00	320 00
5 000 Russie 7/	88 00	88 00
Turc	88 75	89 25
	11 10	11 60

Dépêche communiquée par MM. NOULET, CANNISSE et C^o.

— 27 FEV. 28 FEV

3 000	84 07	83 10
3 000 amortissable	83 07	83 10
3 000 amortissable nouveau	83 07	83 12
5 000	115 10	115 50
Banque de France	5150 00	5175 00
Banque d'Escompte	602 00	600 00
" Hypothécaire de Paris	1082 00	1000 00
Foncier Algérien	580 00	1512 00
Foncier de France	1507 00	1512 00
Mobilier	359 00	300 00
Générale	615 00	615 00
Union	000 00	000 00
Suez	2207 00	2350 00
Utile	000 00	325 00
Italie	000 00	000 00
Russie 1877	85 70	85 70
Handbank	000 00	000 00
Banques ottomanes	638 00	637 00
Gouvernements espagnols	555 00	600 00
Chemins autrichiens	635 00	600 00
Lombard	275 00	275 00
Nord d'Espagne	000 00	000 00
Saragosse	000 00	000 00
Panama	520 00	510 00

DÉPÉCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et C^o, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry monsieur :

Havre, 1 mars. Ventes 200 b. Marché fermé.

Liverpool, 1 mars. Ventes 8,000 b. Marché inchangé.

New-York, 11 II/16. Recettes 8,000 b. New-Orleans low middling 88 1/2%. Savannah " " 81 1/2%.

Bulletin du Jour

Il y a eu séance hier au Sénat et à la Chambre des députés. A la Chambre, la discussion s'est ouverte sur une proposition de M. Alfred Naquet, ayant pour but d'ajouter à la loi de 1867 un article ainsi composé :

Les dispositions contenues dans la présente loi et particulièrement dans les articles 4 à 19, ne sont pas applicables aux sociétés étrangères établies en France, qui ont ou feront appel au crédit de la Bourse, soit sur le marché officiel de la Bourse, soit sur les marchés courants ou de banquiers. Un règlement d'administration publique, délibéré en Conseil d'Etat, déterminera les conditions d'application de ces dispositions.

FEUILLETON DU 2 MARS

— 26 —

ELIANE

PAR A. CRAVEN

XVI (SUITE)

Printemps bénî lorsqu'il est pur, dont il se prolonge jusqu'au dernier docin de l'âge ! c'était lui qui retentissait encore en ce moment dans la voix empêtrée et tremblante du jeune homme l'entendit et tressaillit de voir l'assurance qu'il avait dans ses yeux, comme j'ai vu mourir ses frères... Les enfants grandissaient près de nous, et nous étions heureux. Mais, après cela, notre ciel devint sombre ; l'une après l'autre, nos étoiles

Dieu nous accorda vingt années de bonheur, pendant lesquelles je ne me souviens ni de mes fatigues ni de mon travail. Dianora me seconda, et m'encourageait. Elle était intelligente, elle était surtout forte, courageuse, et pieuse... Les enfants grandissaient près de nous, et nous étions heureux. Mais, après cela, notre ciel devint sombre ; l'une après l'autre, nos étoiles

s'éteignirent. Enfin, je vous l'ai dit, lorsque nous fûmes arrêtés pour fermer les yeux de notre cinquième fils, de notre pauvre petit Tonino, qui n'avait pas neuf ans, le cœur de sa mère se brisa. Elle aurait désiré pouvoir vivre pourtant, vivre pour sa fille, et moi aussi, qu'elle aurait voulu ne pas faire affliger, d'ailleurs, sa famille, mais il lui paraît qu'en réclamant aux compagnies de chemins de fer tout ou partie des ressources qu'elles ont reçues de l'Etat au titre de garantie d'intérêts, il pourra assurer au budget des travaux publics toutes les garanties nécessaires. M. Leon Say n'est pas partisan du mirage des plus-values qui s'obtiennent trop facilement, en évaluant trop bas les recettes et qui, ayant pour résultat de donner trop souvent prise à l'optimisme partiel et parfois absurde, entraîne l'Etat dans des dépenses considérables et parfois inutiles. Le projet de budget de 1883 prend donc uniquement pour base de ses évaluations les recettes de l'année précédente et non plus de l'année antérieure à la précédente. C'est là de l'orthographe budgétaire, mais ce fait si simple vaut la peine d'être noté, quand on vient d'écouter à M. Allain-Targe, qui la savait si mal.

La Germania constate avec surprise la coïncidence du départ du prince Orloff pour Saint-Pétersbourg et du rappel du général Skobelev, qui tous deux seraient mandés par l'empereur. La Gazette d'Alsace-Lorraine fait remarquer l'étrange itinéraire suivi par le général Skobelev qui évite de passer par l'Allemagne, et qui doit s'arrêter à Prague, siège du parti tsariste-panslaviste, avant d'arriver à la frontière de la Bohême.

Article 4. — Toute infraction aux dispositions des articles 2 et 3 sera punie d'une amende de 500fr. à 10,000 fr. sans préjudice de l'application de l'article 405 du code pénal, s'il y a lieu.

LES GRÈVES DU GARD & DE LA LOIRE

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire

Le comité des secours de la grève de Bessèges a adressé l'appel suivant aux marchands pour les exhorter à faire crédit aux grévistes.

L'ordre de la grève de la Loire